vinetur

Kathy Hochul annonce 23 millions de dollars pour les agriculteurs new-yorkais touchés par les droits de douane de l’ère Trump

L’État prévoit des aides aux producteurs de pommes, aux producteurs laitiers et aux viticulteurs en fonction de leurs pertes à l’exportation documentées

mardi 24 novembre 2026



Lundi 23 novembre, la gouverneure Kathy Hochul a annoncé la création d'un nouveau programme de l'État, qui prévoit jusqu'à 23 millions de dollars d'aides directes aux agriculteurs new-yorkais que, selon les autorités, les droits de douane imposés sous l'administration Trump ont durement touchés.

Selon le bureau de la gouverneure, cette aide vise à compenser les pertes à l'exportation et de revenus agricoles, ainsi qu'à stabiliser l'économie agricole pendant que le gouvernement fédéral réexamine sa politique commerciale. L'État a indiqué que les fonds iraient aux producteurs dont les cultures et les entreprises ont été parmi les plus affectées par les perturbations des marchés liées aux droits de douane.

Dans le cadre de ce plan, les aides seront réparties en fonction des pertes de récolte et de l'impact économique documentés par le New York State Department of Agriculture and Markets. L'annonce précise que les producteurs admissibles comprennent ceux de filières particulièrement touchées, notamment les pommes, les produits laitiers et les raisins de cuve.

Kathy Hochul a déclaré que l'État intervenait parce que les agriculteurs s'étaient retrouvés pris dans un conflit commercial qu'ils n'avaient pas provoqué. « Les agriculteurs de l'État de New York sont en première ligne d'une guerre commerciale qu'ils n'ont pas déclenchée », a-t-elle déclaré dans l'annonce. « Cette aide financière contribuera à alléger leur fardeau et permettra à nos agriculteurs de continuer à contribuer à l'économie et à l'approvisionnement alimentaire de notre État. »

Le bureau de la gouverneure a présenté le programme comme une réponse directe aux effets des droits de douane sur les marchés à l'exportation et sur les moyens de subsistance des agriculteurs dans tout l'État de New York. Il a précisé que l'initiative vise non seulement à soutenir les producteurs individuellement, mais aussi à protéger l'ensemble de l'économie agricole, alors que de nombreuses exploitations font encore face à la perte de débouchés et à une demande instable.

L'inclusion des raisins de cuve inscrit une partie de la filière des boissons de l'État de New York dans ce dispositif d'aide. L'enjeu dépasse le seul secteur agricole : les barrières commerciales peuvent aussi peser sur les domaines viticoles qui dépendent des viticulteurs et des marchés à l'exportation pour leurs produits finis. Même lorsque

l’aide directe est versée à l’exploitation agricole, les perturbations des ventes à l’étranger peuvent se répercuter sur la production de vin, sa distribution et l’emploi dans les régions où la filière des boissons est étroitement liée à l’agriculture.

L’annonce ne présente pas le programme comme un substitut durable à une intervention commerciale du gouvernement fédéral. L’État le décrit plutôt comme une mesure provisoire, le temps que Washington réexamine des politiques commerciales qui, selon les responsables new-yorkais, ont nui aux producteurs locaux. Cette approche reflète la position plus générale de l’administration Hochul : le soutien de l’État peut atténuer le choc immédiat, mais des changements de politique fédérale restent nécessaires pour résoudre le problème de fond sur les marchés.

Le bureau de la gouverneure a indiqué que des représentants du secteur agricole et des responsables locaux soutenaient cette décision et la considéraient comme une réponse opportune à l’incertitude persistante. L’État n’a désigné aucune filière comme seule bénéficiaire du programme, préférant présenter cette aide comme un volet d’un effort plus large destiné à soutenir plusieurs secteurs agricoles exposés à des changements soudains des conditions du commerce international.

En attribuant les aides en fonction des pertes documentées, l’État cherche à les faire correspondre à des dommages mesurables plutôt qu’à les répartir uniformément dans le secteur agricole. Cette approche pourrait concentrer les aides les plus importantes sur les producteurs qui ont subi les plus fortes pertes de revenus ou de débouchés. Pour les producteurs de cultures destinées à l’exportation, notamment ceux liés à la filière viticole, le programme pourrait apporter un soutien de trésorerie à court terme, tandis qu’ils s’efforcent de gérer les conséquences de la perturbation des relations commerciales.